

IMPACT DE L’AFFLUENCE MUSULMANE A L’ERE PETROLIERE DANS LE DEPARTEMENT DE LA PENDE (LOR)

DJIMADOUMADJI Naidongarti

Université de Doba

Courriel : dnaidongarti@gmail.com

Résumé

Le Département de la Pendé, terroir abritant 8 cantons, est la 2^e unité administrative du Logone Oriental qui connaît à l’ère pétrolière de profondes mutations liées à des migrations. L’objet de cette étude est l’impact du flux migratoire musulman dans ce Département à l’ère pétrolière et ses impacts. Il est question de chercher à savoir, en quoi l’affluence musulmane dans la zone pendant ce temps impacte-t-elle les dynamiques sociale, culturelle, économique, sociale et politique. Pour atteindre l’objectif et dans le respect de la logique analytique, notre méthodologie s’est fondée sur l’observation, l’interrogation et la consultation de documents, toutes natures confondues. Il se dégage, par conséquent que les intérêts liés à l’exploitation du pétrole ont attiré des milliers de personnes dont les musulmans qui s’imposent monopolisent le secteur économique et influencent économiquement, socialement, culturellement, religieusement et politiquement la vie des populations locales.

Mots clés : musulmans, présence, influence, Département, Pendé

Abstract

The Pendé department, a region encompassing eight cantons, is the second administrative unit of Logone Oriental, which underwent profound transformations during the oil era, linked to migration. This study examines the impact of Muslim migration in this department during the oil era. It seeks to understand how the influx of Muslims into the area during this period affected social, cultural, economic, and political dynamics. To achieve this objective, and in accordance with analytical principles, our methodology relied on observation, questioning, and consultation of documents of all kinds and his impacts. It emerges, therefore, that the interest associated with oil exploitation attracted thousands of people, including Muslims, who monopolized the economic sector and exerted significant economic, social, cultural, religious, and political influence on the life of the local population.

Key words: *Muslims, presence, influence, Pendé department*

Introduction

La migration est un phénomène naturel. Depuis le pèlerinage à la Mecque, l'expansionnisme musulman à travers le monde est sans fin. Mais le flux migratoire est souvent motivé par un phénomène spécial. L'exploitation du pétrole du Logone Oriental est ce fait qui a dû motiver le flux migratoire dont celui des musulmans qui nous intéresse dans cette étude. Il s'agit particulièrement du flux des musulmans dans le Département de la Pendé, l'une des 6 subdivisions administratives de la Région (actuellement Province) du Logone Oriental, érigées en 2004. C'est le Département qui abrite Doba, la capitale de la Province. Il regroupe 8 cantons, abritant une population de plus de 160000 habitants. Espace agricole devenu ce dernier temps, agropastorale, doté des marchés hebdomadaire, ce Département a fait l'objet d'une importante attraction des commerçants et éleveurs.

L'exploitation du pétrole à partir de 2003, devient un tremplin pour l'émigration dans le Département. A partir de ce moment, des mutations rapides sont observées. C'est ce constat qui a motivé notre initiative. Il est question de justifier le flux migratoire dans le Département, à partir de l'exploitation du pétrole et d'analyser les transformations inhérentes à la présence musulmane.

En effet, la question du flux migratoire des musulmans dans ce Département n'est pas spécialement abordé par les chercheurs. Néanmoins, il y a des auteurs abordant des questions socioéconomiques dans la zone. Il s'agit, notamment de Djimadoumadji Naidongarti (2024 et 2025), Madjigoto Robert (2007), Gondeu Ladiba (2013), Roasngar Ablaye Toussaint (2017), Magrin Géraud, Maoundonodji Gilbert et al, 2012, le Rapport de la Conférence Episcopale des Evêques du Tchad

(2016), qui ont abordé, d'une manière ou d'une autre, des points relatifs à la thématique.

L'étude se fixe comme objectif de clarifier le contexte du flux migratoire musulman dans la zone, de décrire actions de ces derniers et d'analyser les impacts (social, économique, religieuse et culturel). À cet effet, les questions que nous avons cherchées à répondre sont les suivantes: quand et comment les musulmans sont-ils arrivés au Département? comment influencent-ils la dynamique socioéconomique et culturelle des autochtones? et, quelles sont les retombées islamistes au Département de la Péné à partir de 2003 ?

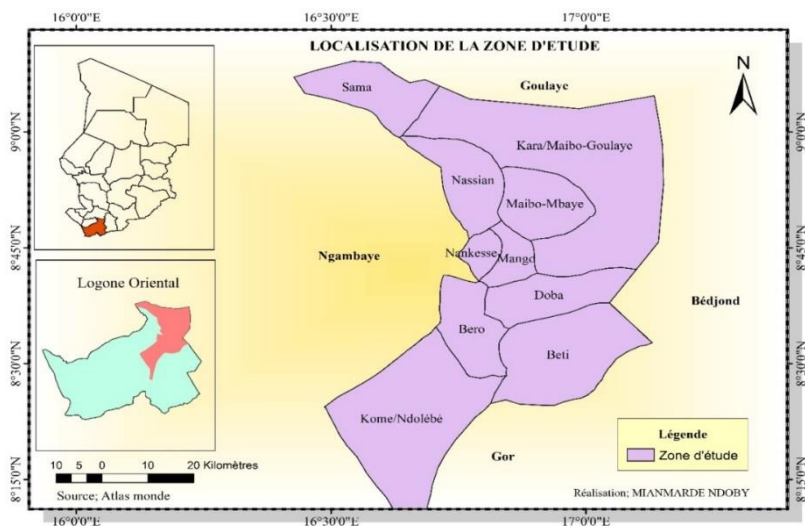
Pour répondre à ces questions, nous avons, dans un premier temps, fait usage des documents et sources écrites. Mais étant donné que le champ d'étude est quasi vierge, l'interrogation de quelques témoins a été nécessaire pour avoir des informations complémentaires aux premières sources. Ainsi, pour répondre à la logique quantitative et qualitative à la fois, nous avons interrogé 22 personnes (10 musulmans et 12 non musulmans). La méthode analytique a consisté à la compilation de ces différentes sources afin de tirer les substances ayant permis de faire des analyses qui figurent dans ce travail. L'étude est subdivisée en quatre parties inégales:

- la présence ou l'implantation des musulmans au Département;
- l'impact de cette présence des origines à 2003 ;
- l'affluence musulmane à partir de 2003 ;
- les répercussions de la présence musulmane sur cette société à l'ère pétrolière.

1. Description de la zone d'étude

La zone d'étude est le Département de la Péné, l'un des six Départements constituant la province du Logone Oriental. Il représente la partie nord-est de la province. Le Département de

la Pendé a une superficie d'environ 15000km², abritant une population de 160455 habitants. C'est le deuxième Département le plus vaste après celui des Monts de Lam. Il regroupe trois Sous-Préfectures, avec une population inégalement répartie : Doba-rural (69 villages et 106403 habitants), Kara (43 villages et 42348 habitants), Madana (22 villages et 11699 habitants). De Doba vers le nord-est (Kara), le Département connaît une dégradation environnementale graduelle très importante (Ministère de l'Economie, 2019, p.6). Les villages et les cantons des Sous-Préfectures sont reliés à Doba, la capitale provinciale par des pistes non aménagées (excepter l'axe Madana), coupées régulièrement par des eaux de pluie pendant la saison pluvieuse. Le Département abrite 6 importants marchés hebdomadaires desservant la capitale provinciale. Connaissant que le commerce est le domaine prépondérant des musulmans, ces marchés sont des facteurs d'attraction de ces derniers.



2. La présence musulmane dans le Département de la Pendé

L'histoire de la présence des musulmans dans le Logone Oriental en général, et au Département de la Pendé en particulier, doit être décrite en quatre périodes. Il y a la présence musulmane au courant de la période coloniale, l'afflux des musulmans durant les régimes dirigés par des chrétiens et celui de la période post Frolinat, beaucoup plus conquérante et les mutations islamistes à l'ère pétrolière.

2.1. *L'arrivée des musulmans à l'ère coloniale*

Il est difficile de décrire la présence des musulmans dans la région pendant ce temps, faute de sources. Néanmoins, se référant à la thèse de Géraud Magrin (2000) et des documents administratifs laissés par l'administration coloniale, l'on peut retenir déjà quelques prémisses relatives à cette population conquérante.

Les voies d'arrivée des musulmans dans les différentes régions du monde sont généralement le commerce, le pastoralisme et les missions administratives. Parlant du nomadisme pastoral, Magrin(2000, p.50) écrit que: «Dans les années 1930, les troupeaux nomades évitaient absolument de descendre en dessous de 10°30, soit au sud d'une ligne passant entre la latitude de Bongor et celle de Bousso ». Cela témoigne que la présence des pasteurs musulmans dans la région est à exclure.

Cependant, certains indices montrent que les musulmans vivaient bien avant cette date dans la région, surtout à Doba. Les sources utilisées par Roasngar Ablaye Toussaint (2017, p.26) indiquent que des activités commerciales se déroulaient pendant la période coloniale dans les grandes agglomérations de la région. En outre, quand on se réfère aux documents administratifs coloniaux, l'on déduit automatiquement que les

premiers musulmans seraient arrivés à Doba avec le courant de la colonisation.

Selon Ngargnewé Ngarnguinem¹, le premier Français à fouler le sol de Doba en 1903 était le Lieutenant Faure. D'après le préambule d'une décision administrative, signée le 24 octobre 1956 et consacrant Doba, comme le centre-urbain, les musulmans vivaient bien longtemps dans ladite ville avant cette date. À en croire cette décision, les quartiers constituant cette ville sont Doba Mbaye-Moissala, Mission Catholique, Dobaya, Cotonfranc, Arabe, Baguirmi, Borno, Haoussa et Béraba².

Il est important de mentionner qu'à cette époque, les Arabes, les Baguirmi, les Borno et les Haoussa étaient presque tous des musulmans. Ces noms indiquent que ce sont des quartiers dominés par les groupes ethniques ci-dessus évoqués et donc habités par des gens islamisés pendant plusieurs dizaines d'années. Pour cette raison, on se demande si certains autochtones et eux, n'étaient pas des co-fondateurs de cette ville.

Mais cette présence ne se limite qu'à ce centre-urbain où se développaient des activités économiques. À ce stade, l'influence musulmane ne se sent que sur le plan économique. Les autres aspects de l'impact de cette présence n'auront répercuté que plus tard.

2.2. La présence musulmane durant la période postcoloniale : mécanisme et expansionnisme

La population de Doba rural fait partie des ethnies du Tchad qui résistent encore à l'islamisation, probablement grâce au christianisme conquérant. Mais, comme l'a dit Mgr Paul Dalmais (1959, p.6), ce n'est qu'une question de temps. Le phénomène s'installe progressivement sur la terre de ce peuple. Mahamat Allahou (2001, p.10) dit : «Les enclaves musulmans au sud, déjà embryonnaires pendant les années 1950, sont

¹NgargnewéNgarnguinem, document personnel d'éclairage.

² Décision n° JDA/CR-19-4-56, du 24/10/1956.

constitués par des colonies urbaines composées notamment de commerçants, d'artisans et de groupements d'éleveurs nomadisant ». Le nombre des résidents musulmans ne cesse d'augmenter. A la suite des événements de 1979, certains groupes arabes vont se sédentariser. Ils avaient le quitus de Ngarta et de Kamougué, suite aux accords sur les bases desquelles les Arabes avaient soutenus les Sudistes contre les combattant du Frolinat (Zakinet Danbet, 2016, p.119).

À partir de 1990, comme le souligne Buijtenhuijs (1993), « Arrivés au Tchad en décembre 1990 dans « les bagages d'Idriss Deby », des frères musulmans soudanais sont depuis, à pieds d'œuvre à N'Djaména pour créer des groupes islamistes (...) ». L'islamisation se montre de plus en plus réactionnaire et tranchante, marquant le début de l'institutionnalisation de la fameuse démocratie, laquelle marque également un début effervescent des religions chrétiennes. Depuis ce moment-là, le nombre de chrétiens augmente fortement et des églises prolifèrent. De multiples dénominations chrétiennes assorties de la mission protestante ont vu le jour. Les chrétiens se montrent très actifs (Ladiba, 2013, p.133).

Devant cette effervescence, les musulmans réagissent en faisant appel à la *umma* pour faire face au prosélytisme inquiétant du christianisme. Pour gonfler les rangs de leurs adeptes, les institutions islamiques se livrent, à leur tour, au prosélytisme islamique (Magrin, 2007, p.48). Chaque mouvement organise des collectes d'argent auprès de la *umma* pour la construction des mosquées qui s'accélère. Cet activisme a atteint les milieux christiano-animistes du sud (Magrin, 2007, p.48). Comme à N'Djaména, chaque quartier de Doba a au moins deux mosquées. Le mouvement atteint beau nombre de villages de la province, notamment ceux se trouvant sur l'axe principal Doba-Sarh. C'est le cas par exemple de Wéssama, Damala, Wékondjo, etc. Au sud de Doba, on peut citer la mosquée de Ndorokaga, construite pour trois chefs de famille

convertis³. Toujours, avec l'aide des islamistes de l'époque, la majorité des *Férricks* abritent chacun une mosquée. On n'oubliera pas le Chef du Canton de Komé qui s'est islamisé.

3. L'influence musulmane dans le Département, des origines à 2003

Si avant la prise du pouvoir par les régimes pro-Frolinat, les commerçants musulmans, installés à Doba ne propageaient pas clairement l'islam, c'en est une autre situation après 1980. L'influence musulmane devient remarquable et même conquérante sur tous les plans : social, économique, politique et culturel.

3.1. L'influence arabo-islamique sur le plan social

L'influence arabo-islamique au sud du Tchad, sur le plan social, est globalement importante. Dans la zone d'étude, cette influence était moins visible, mais progressiste, et quelques aspects méritent donc d'être évoqués.

3.1.1. Le mécanisme de mariage

Le premier aspect le plus frappant est celui de l'union maritale (entre musulman et Chrétiens ou animistes). À ce sujet, il faudrait dire que, depuis l'installation des musulmans à Doba, l'union des indigènes avec des musulmans suscite des inquiétudes et des réticences, mais pas de manière radicale. Beaucoup d'hommes musulmans se marient avec des filles d'origine locale. Là où il y a problème, c'est que l'inverse de ce mariage est rare. Pour les mahométans du Tchad, seul l'homme musulman est libre d'épouser une fille chrétienne dont il a la charge de convertir à sa religion. Le musulman ne doit pas donner sa fille en mariage à un non-musulman qui ne s'engage pas à s'islamiser. Il est interdit de convertir une fille musulmane

³ Entretien avec Maouroite Eugène, Ndorokaga, le 14.01.2019.

au christianisme⁴.

Néanmoins, l'on rencontre à Doba et dans certains villages, quelques femmes musulmanes épousées par des ressortissants du Département qui ont passé un temps de service dans les régions musulmanes. Ces unions mixtes engendrent des enfants qui doivent pratiquer logiquement la religion de leur choix, à fortiori, celle de leur père. Ce n'est pas une règle absolue. La réalité se fonde souvent sur l'intérêt. Ainsi, il y en a qui suivent leur mère, même si elle n'est pas musulmane, parce que cela va dans leur intérêt. L'inverse est parfois pareil⁵.

3.1.2. Le changement dans le mécanisme de dot

Au-delà du système matrimonial, il y a bien d'autres valeurs culturelles musulmanes qui entrent progressivement dans les mœurs des indigènes. On peut citer par exemple le mécanisme de dot, l'hygiène, le mode d'habillement, etc.

Concernant le mécanisme de dot, l'influence n'est pas seulement musulmane, mais également de plusieurs ordres. L'occidentalisme, le modernisme, le mimétisme entrent également dans le mécanisme. L'influence musulmane se remarque surtout à travers les présents qui accompagnent l'objet principal de la dot. L'offre du sucre, du thé, des dattes et parfois des habits et du parfum sont autant de pratiques qui gagnent le rite ancestral local de la dot. L'ensemble de ces influences modifie la valeur traditionnelle de la dot chez les autochtones. La dot devient de plus en plus chère à cet effet⁶.

Parlant de l'habillement, l'imitation n'est pas encore trop développée. Le port de boubou intégral, appelé vulgairement *ibaya*, est assez développé mais il date d'une période récente. De même, le port de mouchoir de tête à l'occidentale semble assez modifié avec le mode de mouchoir non attaché, mais déposé pour couvrir toute la tête, à part le visage. Toutefois, toutes ces

⁴ Radio La Voix du Paysan, Emission droits et devoirs, en direct, le 12 juin 2019.

⁵ Entretien avec Michel Moalta, Gaki, le 18.02.2018.

⁶ Entretien avec Michel Moalta, Gaki, 18.02.2018.

pratiques sont en passe de prendre de l'ampleur.

3.1.3. Les difficultés du vivre ensemble

L'aspect social à noter est celui du dédain entre la population originaire du champ d'étude et celle *doum*. Pour se répéter, il n'y a pas de présence nombreuse qui puisse prouver vraiment ce caractère, mais, comme partout ailleurs au pays, ceux qui, étant désormais condamnés à vivre ensemble se côtoient toujours avec méfiance. Cette attitude aurait pu être différente si les interférences politiques n'aient pas été orchestrées. Les germes des événements de 1979 et les considérations marginalistes de la part des *doums* à l'égard des populations d'accueil ne facilitaient pas la cohabitation. Pourtant, ces derniers ont besoin des articles des *doums* et ceux-ci ont, à leur tour, besoin de l'argent de ces derniers (Doumtoloum, 2003, p.6). On se demande pourquoi, on est voisin et on se regarde en chien de faïence.

3.2. La répercussion de l'islam sur le plan culturel et religieux

La répercussion de l'Islam ou de la culture arabo-islamique devient de plus en plus remarquable et semble expansive il y a plus de trois décennies. Elle est linguistique, islamisant et aussi remarquable à travers les mœurs des indigènes.

3.2.1. L'influence de l'arabe sur les dialectes locaux

Si ailleurs, l'on peut être musulman sans parler l'arabe, au Tchad, l'islamisation est assimilée à l'arabisation. Dans notre pays, être musulman c'est également être en mesure de parler l'arabe qui est la langue de prière (Ladiba, 2013, p.114). Selon l'éthique islamique du pays, un musulman installé au milieu des gens pratiquant une autre religion, est appelé à convertir son entourage, synonyme d'emmener ceux-ci à parler l'arabe. Les

marchands, minoritaires dans le Département, devraient en principe parler la langue de leur entourage pour gagner la clientèle, mais c'est le contraire. Les clients se sont laissés impressionnés par cette langue étrangère (arabe), pour négocier les marchandises des musulmans. Stratégiquement, les commerçants musulmans se réservent de parler la langue des autochtones (Chapiseau, 1900, p.158). C'est l'un des mécanismes de diffusion de l'arabe.

Néanmoins, il y a des musulmans qui s'expriment bien dans les dialectes locaux. Les Kanembou et les Ouaddaïens qui dominent les marchés, les éleveurs et leurs femmes vendeuses du lait parlent passablement le mango ou le gouley. Ce ne serait pas une surprise de voir des jeunes Kanembou ou Goranes parler mieux les deux langues que certains concernés eux-mêmes.

L'influence dont il est concrètement question ici, réside au niveau des mots forgés, des termes mango ou gouleye en voie de disparition au profit de l'arabe et de son extension dans le terroir. Il est vrai que jusqu'aujourd'hui, très peu d'habitants autochtones sont capables de s'exprimer en arabe, mais cette langue a commencé depuis les années 1980 à s'imposer et se parle davantage (Johnson, E., 2007, p.27). Dans certains cas, l'on a tendance à l'imposer. Par exemple, les Gouley qui travaillent avec les commerçants ou comme domestiques chez les musulmans, sont obligés de parler l'arabe. À titre illustratif, je rentrais en 2001 de N'Djaména à Doba et les policiers installés à l'entrée de la ville m'ont arrêté pour le contrôle des pièces. Ils refusèrent de me permettre de m'exprimer en français et se dirent entre eux: «Comment un Tchadien qui rentre de N'Djaména ne peut pas s'exprimer en arabe?»

Au total, il faut retenir que bien de jeunes originaires du Département commencent à s'exprimer déjà en arabe tchadien. Cependant, dans la profondeur du terroir, hormis ceux, ayant mis un temps à N'Djaména ou dans les régions à dominance musulmane, la population est encore loin de s'exprimer en arabe.

Aussi, beaucoup de termes des dialectes locaux sont substitués par des termes arabes. Exemple : *shaï* (thé), *assa* (maintenant), *koulo* (substantif), *kalas* (c'est fini ou ça va), etc. Ces termes arabes dominent les parlers locaux et les jeunes ignorent même déjà leur version authentique en leur langue⁷.

3.3. L'influence musulmane dans le domaine agropastoral

Il est naturel que le domaine agricole et pastoral vont de pair ou se croisent toujours. L'agriculture est le domaine des paysans autochtones tandis que le pastoralisme est le domaine des musulmans en provenance d'ailleurs. Le fait que les deux activités sœurs soient détenues par deux peuples de culture opposée entraîne régulièrement des crises qu'il y a lieu d'analyser.

3.3.1. Le poids des musulmans dans le domaine agricole

L'agriculture demeure la principale activité naturelle des sudistes (Buijtenhuijs, 1987, p.37). Ainsi, elle reste monopolisée jusqu'à présent par ces derniers, mais très perturbée par l'influence musulmane. Depuis plus de trois décennies, certains éleveurs se sédentarisant s'accaparent des parcelles autour de leurs habitats, enrichis par les déchets de leurs troupeaux et les mettent en exploitation. Ils les font labourer par les paysans avec leurs bœufs d'attelage. Ils embauchent des autochtones pour le sarclage, la récolte et même l'égrenage⁸.

Aussi, il est pratiquement impossible pour le paysan d'exploiter son champ se trouvant à l'intérieur d'un espace d'un rayon de 1 000 mètres, autour d'un *ferrick*. Au vu de leurs attitudes de conquérants agressifs, ils s'accaparent de ces champs. Dans certains endroits, ils exploitent les champs, et dans d'autres, ils les mettent en location avec les anciens exploitants. Ainsi, à Nana, à Wédokassa, à Koubou, etc., ils les

⁷ Entretien avec Pierre Kimdjé, Goré-nord, le 26.09.2018.

⁸ Entretien avec Kimdjé Pierre, Goré-nord le 26.09.2018.

exploitent par l'entremise des miséreux locaux. À Koubou, à Manana et à Ndokobôh, de vastes champs de riz sont mis en exploitation depuis près de deux décennies par des éleveurs⁹.

Les principales difficultés des habitants du terroir dans ce domaine sont:

- la dévastation programmée des champs par des troupeaux, les empêchant ou les décourageant de faire leurs activités;
- la pratique de l'économie de marché qui les oblige à vendre leurs récoltes pour s'habiller, s'approvisionner, se soigner, payer des amendes, etc.

Pour répondre à ces besoins, ils sont obligés de vendre leur rendement aux commerçants. Ces derniers le leur revendent à un prix élevé à la période de soudure où ils n'ont plus rien pour avoir de l'argent et payer à manger (Gondeu, 2013). Enfin, comme la terre devient infertile, la mauvaise récolte, associée à cette situation, les rend très malheureux (Nadjikimo Bénoudjita, 2001, P.12).

3.3.2. Le pastoralisme de 1979 à 2003

Comme le commerce, le pastoralisme est le domaine méconnu de la population locale. À leur principale activité agricole, ils associent l'élevage de petits ruminants et de volailles, mais pas de manière extensive (De Leusse, 1973, p.2). À part ces espèces, il y a depuis les années 1960, des bœufs d'attelage dont le nombre croît graduellement et des chevaux qui, au contraire, disparaissent progressivement (Magrin, 2000, p.50). Cela fait également une trentaine d'années que l'on a découvert la valeur des vaches et certains paysans les élèvent pour le labour et la procréation. Depuis lors, le nombre de têtes de bœufs d'attelage augmente chez certains paysans. Les plus riches les en ont jusqu'à 40 têtes. Les paysans du Département de la Pendé, en passe de devenir des agropasteurs, coopéraient avec les éleveurs jusqu'à une période récente (2003).

⁹ Entretien avec Ngarasmon Fernaude, Doba, le 10.05.2019.

3.4. L'influence islamique au pays mango sur le plan politique

Cet intitulé voudrait mettre l'accent sur les attitudes des autorités politico-militaires agissant sous l'influence islamiste. Il s'agit principalement des autorités traditionnelles, des administrateurs politiques et des responsables militaires et paramilitaires.

3.4.1. L'islamisme et la gestion administrative

Par autorité traditionnelle, il faut entendre par le terme vulgaire, chef de canton. Instituant ces chefs, l'administration coloniale voudrait faire d'eux ses représentants auprès de leurs communautés respectives pour l'aider à éviter tout éventuel scandale pouvant surgir de la violation des us et coutumes de ces peuples. À leur retour, ces représentants sont les défenseurs des droits des sujets dont ils ont la charge (Magrin, 2000, p.52).

Il faut rappeler à ce sujet que l'administration a subdivisé le groupe ethnique autochtone entre 9 cantons fondamentaux. Depuis la création de ces cantons à nos jours, seul le dernier chef de canton de Komé vient de s'islamiser. Au regard de l'appartenance de ces chefs de canton au christianisme ou à l'animisme, leur implication dans l'influence islamique ne devrait pas exister. Mais l'on les cite souvent comme complices dans le mécanisme islamiste parce qu'ils semblent se comporter comme les rois du Moyen-Age dans le commerce des Noirs (Conférence épiscopale des Evêques du Tchad, 2019).

En effet, la plupart des chefs de canton sont responsables de la misère de leurs administrés. Au lieu d'être avocats de leurs sujets auprès des autorités supérieures et plaider pour écarter les éleveurs se sédentarisant dans les périmètres agricoles, ce sont eux-mêmes qui les y accueillent. Ils arrachent des champs aux paysans pour permettre aux éleveurs de s'installer. En contrepartie, ces derniers leur donnent de l'argent, des moutons

ou des bœufs¹⁰.

Lorsque les troupeaux des nouveaux conquérants dévastent les champs des paysans, c'est une bonne affaire pour ces chefs de canton. Les malhonnêtes bradent quelques parties des champs. Ils se trouvent des arguments pour condamner à la fois le paysan et l'éleveur. Le plus grand perdant est l'agriculteur. Ce dernier perd son champ et paie encore une amende¹¹.

Ainsi, par besoin d'argent, par crainte de destitution, ou encore par peur des autorités (souvent *doums*) qui les ont menacés de mort sous le régime dictatorial de Hissein Habré et celui du MPS, ces chefs de canton deviennent des bourreaux de leurs populations. Ils les font perdre leurs champs et tous leurs droits (Nadjikimo Bénoudjita, 2004, p.12). C'est dans ce contexte que l'on qualifie les autorités traditionnelles de complices dans la mort lente de leurs sujets.

3.4.2. Le rôle des autorités administratives dans la domination musulmane

Si le peuple gouverne, l'on parlera peut-être du vandalisme. Si une autorité agit au nom de sa responsabilité, elle peut transformer ses administrés. La transformation se fera conformément à sa marge de manœuvre. Ainsi, si cette autorité exerce une dictature, elle réduit le peuple et le soumet à sa volonté (Kuhani Matende Kasongo, 2006). C'est dans ce sens que l'analyse du rôle des administrateurs est nécessaire pour mieux comprendre la transformation sociale dans ce terroir.

Les deux premiers régimes qui s'étaient succédé pendant cette période semblaient radicalement opposés. Le premier (1982-1990) est un régime totalitaire (Balandier, 1996, p.205). Le deuxième de 1990 à 2021 se dit un régime démocratique, mais que l'on peut qualifier de semi-démocratique, car son

¹⁰ Entretien avec Rébé Ngarhamkaré, Doba, le 22.04.2006.

¹¹ Entretien avec Mastangar Simon, Goré-nord, le 26.09.2018.

pouvoir est toujours centralisé. Au fond, les deux régimes se ressemblent. Les autorités administratives, à la tête des préfectures ou des sous-préfectures, des commandements militaires ou de la justice, ont une marge de manœuvre restreinte. Ils ne feraient qu'appliquer la volonté du Chef de l'Etat, laquelle volonté est de sévir (Naygotimti Bambé, 1993, p.5).

En effet, les autorités administratives (préfets, sous-préfets) et judiciaires qui, s'étant succédé de 1979 à 2006 à Doba, n'étaient pas tous des musulmans. Il y a également des Sara, y compris des ressortissants de la Pendé. Comme illustration, de 1979 à 1994, les préfets ayant dirigé le Logone Oriental étaient par ordre de succession: Madjimbang Mbaïda (mars 1979), Bédadé (septembre 1982), Mianbé Mbaïlao (avril 1983), Acyl Mahamt Ali (1988), Paul Ngaradoumri (Mango) (1990), Hassan Abakar Outman (janvier 1992), Ali Maloumi (décembre 1992) et Abdoulaye Doulo (29 mars 1994) (Lanne, 1995, p.16).

Quant aux autorités judiciaires, il faudra retenir que la justice était jusqu'au-delà de cette période entre les mains des Sudistes. Mais les autorités administratives et judiciaires n'avaient pas de grande marge de manœuvre. Paul Ngaradoumri, par exemple, était Mango et préfet, mais on n'avait brûlé les cases de ses parents mango. Le pouvoir militaire avait la main libre de réduire au silence le peuple (Lanne, 1995, p.16). Le commandement militaire, étant le domaine du pouvoir, était entièrement et continuellement entre les mains des Chefs d'État.

Eu égard à ce qui précède, ni le sous-préfet, ni le préfet ou le juge ne pouvait empêcher les autorités militaires ou les militaires tout court, de maltraiter, de piller, ou de marginaliser le bas peuple. Il était aussi inadmissible pour un juge de dire le droit en faveur d'un indigène contre un commandant militaire, ou tout simplement contre un musulman, depuis lors, considéré comme prince (Nadjikimo Bénoudjita, 2004, p.6). C'est ainsi

que, jusqu'il y a moins de 15 ans encore, les sous-préfets, les préfets et les juges condamnaient généralement les pauvres paysans, même s'ils avaient raison. Souvent, l'on se fondait sur les principes islamiques pour les juger (Doumtoloum, 2003, p.6).

Par conséquent, les autorités militaires et les civils musulmans ayant vécu à Doba détiennent des troupeaux que les éleveurs gardent. Des conflits éventuels opposant agriculteurs aux éleveurs se tranchent souvent en faveur des éleveurs (Magrin, 2000, p.52). Il n'est pas exagéré d'entendre qu'un paysan ayant perdu un hectare de ses cultures, est encore emprisonné et condamné à payer une lourde amende. Le paysan est emprisonné, condamné et lourdement amendé parce qu'un bœuf ou un mouton a avalé ses mangues et en est mort sous son manguier, ou parce qu'un bœuf fatigué est mort chez lui ou encore est allé dans son jardin et est tombé dans son puits. Djimadjingar Peurdoumngar¹² est victime du dernier cas.

Ainsi, la complicité ou le silence des autorités administratives a réduit les originaires du Département et les a contraint à se plier ou à disparaître (comme le disait Nadjikimo Bénoudjita (2004, p.6).

4. Analyse des mutations islamistes à l'ère pétrolière dans le Département

Au regard de ce qui précède, il y a lieu de noter qu'en 2003, lorsque l'exploitation du pétrole a commencé au Tchad, précisément au Logone Oriental, les musulmans étaient déjà nombreux à Doba. L'influence de la présence musulmane était grandement ressentie et, cela dans tous les domaines. Mais, à partir de 2003, l'impact de la présence des musulmans autour de Doba prend une autre ampleur. Elle affecte sérieusement la vie politique, sociale, économique et religieuse des Mango.

¹² Entretien avec Djimadjingar Peurdoumngar, Maïlao't, le 22.04.2017.

4.1. *L'afflux massif des Musulmans dans le Département*

A partir de 2003, trois événements majeurs expliquent l'augmentation importante du nombre des Musulmans dans le Département de Pendé.

Le premier événement est la recherche du travail. L'ouverture des travaux d'exploitation du pétrole entraîne la multiplication des embauches. La multiplication des embauches attire les chercheurs du travail qui venaient de toutes les régions du pays et de l'extérieur. Parmi ces chercheurs d'embauche il y avait un bon nombre de musulmans.

Le deuxième événement subséquent au premier est le développement du commerce. Naturellement l'exploitation du pétrole entraîne la circulation extraordinaire de la monnaie. Aussi, l'afflux des personnes dans la capitale pétrolière du Tchad (Doba) crée la surconsommation. La grande masse de la population et la grande circulation monétaire entraîne le développement du commerce. Le développement du *business* en général, attire particulièrement les Musulmans dans le Logone Oriental dont fait partie le Département de la Pendé.

Le troisième facteur est lié au fait que la décennie qui suivit l'ouverture de la vanne pétrolière coïncide avec les troubles politiques en République centrafricaine. L'éclatement des hostilités en République centrafricaine a créé le déplacement massif des ressortissants centrafricains à l'intérieur du territoire tchadien, surtout dans la pauvre ville de Doba. Toutes les catégories de personnes s'y retrouvent (Rapport de l'UNHCR, 2003, p.143).

4.2. *Le changement du rapport social entre la population autochtone et les musulmans*

Comme conséquence logique de l'afflux massif des musulmans, il faut noter certaines pratiques ou considérations qu'il convient de nommer l'esclavagisme musulman moderne. Il

ne s'agit pas seulement de la maltraitance des hommes, mais aussi des considérations psychiques de la part des musulmans vis-à-vis des non musulmans. Il faut rappeler à ce sujet qu'en marge des voisins Gouleye qui, par ignorance ou volontiers, acceptent de vivre cet assujettissement, les Mango marquent une différence¹³. À part ceux des villages limitrophes au peuple gouleye (comme Nderguigui, Wéndô, Wéngapoô, Wénganga), qui les imitent, rares sont les Mango qui s'adonnent aux travaux ménagers ou deviennent des bouviers chez les musulmans. Et, s'il y en a qui le faisaient, leur humanité était au moins respectée¹⁴.

Les rudes conditions de vie des deux dernières décennies contraignent beau nombre de ces derniers à aller tendre la main à des musulmans pour obtenir des activités rémunératrices afin de survivre. Des femmes et des hommes travaillent chez des musulmans comme domestiques, aides bouchers, blanchisseurs ou encore des laboureurs. Grands agriculteurs, ils abandonnent leurs champs pour travailler dans les champs des éleveurs. Pourtant, en laissant les troupeaux détruire régulièrement leurs champs, ces éleveurs sont la source de leur malheur.

En effet, les prestations en tant que telles ne posent pas de problème de l'esclavagisme. Ce sont la rémunération et les attitudes des membres des familles des employeurs qui sont assimilés à des pratiques que l'on considère de nos jours comme l'esclavagisme moderne (Djimadoumadi, 2024). Les domestiques, par exemple, travaillent contre une rémunération de moins de 15.000 FCFA par mois. Les petits aide-bouchers ne travaillent que pour avoir de mauvais morceaux de viande à vendre aux femmes qui préparent dans les gargotes. Malgré tout cela, ils sont souvent passés au tabac, sujet à des propos haineux (*ahbit, kirdi, affine, ...*) (Djimadoumadi et Mackaye, 2025, p.118). Les domestiques ne bénéficient d'aucun respect de la

¹³ Entretien avec Namsengar Ngartoudjim Vincent., Békamra, le 20.12.2025.

¹⁴ Entretien avec Memndiggar Paul, Doba, le 20.11.2018.

part des enfants de la maison où ils travaillent.

De telles attitudes se fondent sur des pensées habituellement encrées dans la mentalité des musulmans mal informés. Beaucoup de ceux-ci pensent encore que les Sara sont les descendants des peuples qui constituaient le domaine de ravitaillement de leurs aïeux en esclaves. Ils pensent que ces descendants sont toujours leurs esclaves, sans savoir que leurs aïeux étaient aussi esclaves des autres dans un passé lointain(Djimadoumadi, 2024, p.256). Aussi, les musulmans se basent sur la loi de la Charia qui prétend que tous ceux qui ne sont pas musulmans doivent être toujours vus comme des êtres inférieurs.

4.3. La domination économique des musulmans au pays mango

Nous rappelons que les populations indigènes sont une société agraire pratiquant l'élevage, l'agriculture, la chasse et la pêche (De Leusse, 1973, p.18). De 1979 à 2003, ils font face à une société musulmane commerçante et pastorale invasive. A partir de 2003, le rapport économique entre les deux peuples prend une autre ampleur. À cet effet, quel est ce rapport, notamment sur le plan commercial, agricole et pastoral ?

4.3.1. L'hégémonie commerciale musulmane

Dans le domaine commercial, le monopole détenu par les *doums* n'est plus à démontrer. Les mécanismes mis sur pied par ceux-ci pour dominer seuls le secteur ne sont pas loin de ceux des impérialistes occidentaux.

Lorsque les commerçants musulmans étaient arrivés avec les colonisateurs dans le sud du Tchad, les peuples autochtones ignoraient les pratiques commerciales. Ils ne savaient que troquer des produits agricoles, piscicoles ou issus de la chasse, juste pour la consommation (Magnant, 1986, p.61). À leur arrivée, les musulmans ouvrirent des boutiques où ils

vendaient une gamme de marchandises. Ils troquaient, mais vendaient aussi aux autochtones et même achetaient avec eux, répandant par conséquent de la monnaie. Petit à petit, les autochtones sont impliqués dans l'économie de marché, sans être suffisamment commerçants. Les quelques initiateurs sont des détaillants, des relayeurs et donc des imitateurs des musulmans. Certains allaient se développer, mais ce que nous nommons hégémonisme musulman à partir de 1980 les étouffent systématiquement¹⁵. A partir de l'année de l'exploitation du pétrole, l'hégémonisme musulman sur le plan commercial s'exacerbe.

En effet, tous les moyens sont déployés pour limiter les autochtones au niveau de petits détaillants, sinon des dépendants des commerçants musulmans. Sous le régime de Hissein Habré, tout Sudiste qui possédait un véhicule commercial est taxé de rebelle et risque une prison mortelle ou même une mort froide. Si ce n'est pas le cas, ce véhicule est de temps en temps braqué¹⁶.

Les mêmes mécanismes, à caractère impérialiste, se poursuivent sous le régime qui a succédé à celui de l'UNIR. Tels sont les cas de Victor, vendeur détaillant de carburant, et de Nadjinagaral que rapporte Djimadengar Justin¹⁷. Les cas pareils sont lésions. Dans les villages, l'on tue et pille régulièrement les grands débrouillards dans le domaine de commerce (Madjigoto, 2007).

Dans le domaine de boucherie et de restauration, le mécanisme se fonde sur une règle prétendue islamique. Pour les musulmans tchadiens, ou du moins pour les radicaux, tout musulman ne doit pas manger de la chair d'animal égorgé par un non musulman. En vertu de ce principe, les Mango et Gouleye, pour ne pas parler de Sudistes en général, ignorant la stratégie, se laissent dominer dans ce sens. Toutes les carcasses d'animaux se vendant au marché sont égorgées par des

¹⁵ Entretien avec Belmbounga Mairo Vincent, Doba, le 11 mars 2025.

¹⁶ Entretien avec Djimadengar Justin, Doba, le 08.06.2018.

¹⁷ Entretien avec Djimadengar Justin, Doba, le 08.06.2018.

musulmans. Les non-musulmans sont leurs employés ou leurs vendeurs détaillants. C'est dans les villages que les gens égorgent eux-mêmes leurs bêtes et les vendent. Toutefois, dans les marchés hebdomadaires, ce sont toujours des musulmans qui égorgent des animaux. Ce mécanisme permet aux musulmans de Doba de monopoliser seuls les marchés de restauration¹⁸.

Les boutiques dans les différents quartiers de Doba et les marchés hebdomadaires sont à 90% des propriétés des musulmans. Si au grand marché, les boutiques sont monopolisées par le mécanisme mercantiliste, dans les différents quartiers de la ville, c'est par la méconnaissance du secteur commercial par les autochtones eux-mêmes. On dirait que c'est un don pour les musulmans¹⁹. Dans la majorité des quartiers, les Sudistes en général peuvent être à 95%, mais si un autochtone et un musulman ouvrent des boutiques côte-à-côte, l'autochtone finira par fermer la sienne faute de clients, alors que celle du musulman prospérera²⁰.

Cependant, il importe aussi de souligner qu'au sein de la population commerçante féminine dans la région, les femmes sara en général dominant le marché par rapport aux femmes musulmanes. Elles sont majoritaires dans le commerce de céréales, de légumes et d'oléagineux. Cela s'explique par le fait que les femmes musulmanes n'ont pas assez de liberté.

Le monopole des activités commerciales détenu par les musulmans rend les autres plus dépendants de ces derniers. Cela transparaît lorsque les musulmans sont en grève ou en fête. En ces jours-là, il est difficile de trouver de la viande fraîche ou grillée au marché. Le marché est presque mort, car, même le transport est arrêté. Il est même difficile de trouver du thé à payer et boire. Il suffit d'un tel arrêt pendant une semaine pour sentir vraiment la suprématie des musulmans sur la vie de ce peuple²¹.

¹⁸ Entretien avec Djimrari André, Wékabri't, le 20.12.2018.

¹⁹ Entretien avec Michel Moalta, Gaki, le 18.02.2018.

²⁰ Entretien avec Michel Moalta, Gaki, le 18.02.2018.

²¹ Entretien avec Ngokoutou François, Wénganga, le 05.04.2006.

4.3.2. Le pouvoir public et les conflits agriculteurs-éleveurs

Pour rappel, le Tchad est dirigé, depuis 1980, par des régimes se voilant de la démocratie, mais à caractère purement militaire. Même sous le pouvoir de l'UNIR dirigé par un civil, la forme de l'État était typiquement militaire. Les chefs militaires avaient le pouvoir sur toutes les institutions de l'État, y compris le pouvoir judiciaire. «Ils se comportent comme des extra-terrestres à l'égard des civils», écrit l'Éditorialiste du Journal Notre Temps²².

Ainsi, l'influence du pouvoir militaire dans le contexte de la domination musulmane est indéniable. Il y a des indescriptibles attitudes de ces derniers. Ils fouillent aux postes de contrôle routier et autres tous les hommes habillés en pantalons et chemises, les dépossèdent de leurs couteaux et d'autres armes blanches. Pourtant, les hommes en grands boubous s'en promènent allègrement²³. En cas de conflits agriculteurs-éleveurs au cours desquels les éleveurs musulmans utilisent des armes à feu pour tuer les autochtones, l'on fouille toutes les cases de ces derniers pour arracher des hoes, des haches, des couteaux de jet, des lances et même des couteaux de ménage. Les détenteurs de ces armes sont en plus amendés et dépossédés de leurs chèvres (Djimadoumadji, 2024, p.254).

A ces situations l'on peut ajouter l'accaparement de terrains d'habitation par ces responsables. De par leur position d'autorité administrative ou militaire, les administrateurs, les chefs militaires et chefs de service du domaine, occupent des dizaines de parcelles se trouvant dans des endroits stratégiques de la ville de Doba. L'irritant cas est celui des cadres natifs de cette terre qui se voient obligés d'acheter ces terrains avec les autorités pour pouvoir habiter. Tatoloum Jean²⁴ est l'un de ceux

²² Editorial de *Notre Temps*, n°004 /2001, p.8.

²³ Témoignage de Ngarmadji Guinesco, Doba, le 20 avril 2024.

²⁴ Entretien avec Tatoloum Jean, Doba, le 16 mai 2021.

qui s'indignent d'avoir acheté ses parcelles avec ceux-ci. C'est cette situation que les évêques expriment dans leur lettre par le texte biblique de Michée (2, 1-2) qui dit: «Malheur à ceux qui préparent leur mauvais coup et, du fond de leur lit, élaborent le mal! Au point du jour, ils l'exécutent car, c'est en leur pouvoir. S'ils convoitent des champs, ils s'en emparent; des maisons, ils prennent, ils saisissent le maître et sa maison, l'homme et son héritage »²⁵.

En résumé de cette thématique, il faut retenir cette citation:

Dans toutes les contrées, les villes et les villages du sud, les musulmans nordistes, les commerçants et les éleveurs sont équipés d'armes de guerre, tandis que la possession d'une arme simple, arme de chasse, par un Sudiste le fait passer pour rebelle. (...) Doit-on comprendre qu'être tchadien, avoir droit aux égards que confère le statut de citoyen, c'est d'abord être Zaghawa ou musulman du nord, ou encore peut-être un membre du MPS, sachant parler arabe quand on est du sud ?²⁶.

Conclusion

La présence musulmane est connue depuis la période coloniale, mais l'exploitation du pétrole à partir de 2003 a été le moment charnière des mutations dans le Tchad. Dans la province du Logone Oriental en général et à Doba, la population a connu un flux surprenant. Cette affluence a transformé énormément les dynamiques de la population locale. Les musulmans sont au cœur des mutations connues. Il y a comme impression que la population locale a subi des conséquences. C'est un problème crucial qui mérite une attention. C'est dans cet esprit que nous avons décidé de mener cette étude. La

²⁵ Message de Noël des Evêques du Tchad, 2016, p.3.

²⁶ Editorial, 2001, « Zak, musulman ou rien », *Notre Temps*, n°054, p.8.

question est de savoir, comment l'affluence des musulmans de 2003 à 2026 influence-t-elle la dynamique socioéconomique et culturelle des autochtones et, quelles en sont les retombées islamistes au Département de la Pendé ?

En plus de la construction des mosquées, les organisations islamistes multiplient des actions de soutien à tous ceux qui se montrent réceptifs à leur égard. Des habits, des coquemars, des offrandes de soutien et autres sont donnés régulièrement pour encourager des individus à se convertir. Mais quelques têtes seulement se sont islamisées effectivement. Beaucoup sont ceux qui ont dit leurs mots de conversion pour bénéficier uniquement des dons et ils redeviennent chrétiens ou animistes. Toutefois, l'on note la présence des convertis dans les villages précités. Il est ainsi évident que l'islamisation est en marche, si bien que difficilement.

Cependant, dans les villages au nord de Doba qui est le fief principal des Mango, hormis les *Férricks* des éleveurs, il est rare de voir des résidents musulmans, ni des autochtones convertis. Même à Goré-nord, à Maïwongmbaye et à Wédjal, où fonctionnent depuis des dizaines d'années les marchés hebdomadaires, dont les grands artisans sont les *doums*, il n'y a pas de présence permanente des résidents musulmans, moins encore des mosquées. À Wédjal, Lossingar²⁷ rapporte que des musulmans tentent de s'installer dans ce village à cause de son marché, mais les villageois les menacent souvent de mort et ils quittent toujours. Le christianisme, largement répandu dans cette région serait à l'origine du refus de l'islam.

Nonobstant cette résistance, l'Islam rampe aux pieds des non chrétiens. Comme le dit Aziz Batran (1988, p.580), c'est une islamisation non violente et, elle est bien en voie d'expansion sans être bien perçue par la population concernée. Elle s'accroît avec l'exploitation du pétrole qui a occasionné une affluence massive. Aussi, les manœuvres des autorités semblent

²⁷ Entretien avec Lossingar Fidèl, Wédjal, le 08.04.2017.

faciliter son expansion rapide. Les moyens imperceptibles de la diffusion de cette religion sont entre autres le monopole du commerce, la propagation de l'Islam et le mariage sans réciprocité avec des filles mango²⁸. Il y a surtout le fait que les indigènes acceptent que c'est un musulman qui égorge leur animal pour le commerce et même la consommation. Culturellement, socialement et économiquement, l'hégémonie musulmane, à partir de 2003, se manifeste de manière critique. Cette hégémonie musulmane dans ce Département n'est pas un phénomène nouveau. Il est similaire à l'expansionnisme musulman du Moyen-Age et ce qui se passait au Soudan (cause la fracture) et dans beaucoup d'autres pays africains.

Il est bon de se demander, quels moyens de résiliences doivent utiliser les non-musulmans dans ce Département ?

Bibliographie

BATRAN Aziz 1988. « Les révolutions islamiques du XIX^e siècle en Afrique de l'Ouest », in Histoire générale de l'Afrique, Paris, UNESCO, t.6, pp.579-646

BALANDIER Georges. 1996, *Tchad : trois décennies de guerre civiles*, Paris, Michelon

BUIJTENHUIJS Robert, 1993. *La conférence souveraine ; un essai d'histoire immédiate*, Paris, Karthala

CHAPELLE Jean, 1986. *Peuple tchadien, ses racines, sa vie quotidienne et ses combats*, Paris, L'Harmattan

CHAPISSEAU, (F), 1900, *Pays des esclaves, mœurs et coutumes d'Afrique centrale*, Paris, Maisonneuve

Rapport de la Conférence des Evêques du Tchad, Message de Noël de 2016

DALMAIS Paul. 1959, « Le Tchad : la mission stratégique », in Bimensuel Vivant l'Afrique, n°203, pp.

Décision n° JDA/CR-19-4-56, du 24/10/1956

²⁸ La naissance de l'Islam et son expansion, N'Djaména, BDGR, (Anonymat), p.6.

DJIMADOUMADJI Naidongarti, 2024. « Le peuple mango du Logone Oriental (Tchad) : permanences et mutations ». Thèse de Doctorat/Ph.D en Histoire, Université de Ngaoundéré

DJIMADOUMADJI Naidongarti & GONDJESSABE Mackaye, 2025. « Les mutations sociopolitiques des populations du Logone Oriental de 1900 à 2025 », in Revue Della/Afrique, N° spécial, pp. 86-122.

DOUMTOLOUM Adoum, 2003. « Vingt ans de calvaire des Sudistes », in Le Temps, n°339, p.7

MAGRIN Gérard, 2000. « Le sud du Tchad en mutation : des champs de coton aux sirènes de l'or noir », Université, de Paris1/Panthéon, thèse de Doctorat d'Etat en géographie

KUHANI Matende Kasongo, 2006. « Le régime dictatorial et son impact... », Université de Lubumbashi : <http://www.memoireonline.com>.

La naissance de l'Islam et son expansion, N'Djaména, BDGR, (Anonymat)

MADJIGOTO Robert, 2007. « Evolution socioéconomique et environnementale de la région pétrolière du LOR », Thèse de Doctorat en géographie, Université de Paris I

MAGRIN Géraud, MAOUNDONODJI Gilbert et al, 2012. « Le projet Exxon-Doba en héritage... », Rapport annuel de CNPC

MAHAMAT Allahou, 2001. « Le Nord-Sud : quelles perspectives ? », *Notre Temps* n°019, p.8

DJIBRIL Tamsir Niane et al, 1987. *Histoire générale de l'Afrique*, Paris, UNESCO, tome 4

MAGNANT Jean Pierre), 1986. *Terre sara, terre tchadienne*, Paris, L'Harmattan

ROASNGAR ABLAYE Toussaint, 2017. *Les Bémar : histoire et coutumes*, N'Djaména, Edition Sao

ZAKINET Danbet, 2016. « Des transhumants entre alliances et conflits, les Arabes du Batha (Tchad) : 1635-2012 », Thèse de Doctorat en histoire, Université d'Aix-Marseille